

LA PLANIFICATION FAMILIALE

I- Généralité :

1- Définitions :

- **La planification familiale** est une méthode de prévention des **grossesses** non désirées. Elle permet de choisir librement l'intervalle entre les naissances ou de limiter le nombre d'enfants.

La planification est indiquée pour :

- Pour des raisons psychologiques ou sociales (grossesses non désirées, foyers disloqués, tensions sociales ou affectives) ;
 - Des raisons de santé (faiblesse de la mère ne supportant pas les grossesses) ;
 - Des grossesses multiples et trop rapprochées ;
 - Des risques de mortalité de la mère (complication de la grossesse et de l'accouchement) ;
 - Des risques de mortalité pour les enfants (le taux de mortalité infantile est maximal lorsque l'intervalle entre 2 grossesses est inférieur à 24 mois).
- **La contraception** est l'ensemble des méthodes qui consistent à éviter de façon temporaire ou réversible la **fécondation**.



Questions :

- 1- Cette femme a combien d'enfants ?
- 2- Combien seront-ils dans quelques mois ?
- 3- Y a-t-il une grande différence d'âge entre ces enfants ?
- 4- Qu'est ce que la planification familiale ?
- 5- Quels sont les avantages de la planification familiale ?